

PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES : ACCOMPAGNEMENT PAR L'INFIRMIER

DURÉE :
10H

Document mis à jour en octobre 2023

DPC E-LEARNING	
PROGRAMME INTÉGRÉ	
6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	
4H FORMATION CONTINUE	
0€ RESTE À CHARGE	INDEMNISATION 470€
PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ	
NUMÉRO D'ACTION : 96592325051	
FORMATRICE CAMILLE COSTAGLIOLA, INFIRMIÈRE	
PUBLIC CIBLÉ INFIRMIER.ES	

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

En France, environ 900 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer, avec plus de 225 000 nouveaux cas par an.

La maladie d'**Alzheimer et les maladies apparentées** (MAMA) constituent un véritable enjeu de santé publique.

Avec la majorité des personnes atteintes vivant à domicile, nous observons des **conséquences graves** sur la **qualité de vie** des **personnes malades et de leurs aidants**.

Les professionnels de santé y sont quotidiennement confrontés et leur rôle est déterminant pour la **qualité de l'accompagnement et du suivi**.

Ainsi **connaître les symptômes** de la maladie, les **troubles** et les **conséquences** sur la vie quotidienne des malades, permettra une **meilleure analyse des comportements** afin d'y **répondre** de manière adaptée.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Acquérir les connaissances clefs sur la maladie d'Alzheimer et les différentes démences.

Connaître et maîtriser l'impact de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées sur le patient, le personnel soignant et sa famille.

Savoir accompagner une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés en favorisant son autonomie.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01

CONNAÎTRE LES ENJEUX DE REPÉRAGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LES TROUBLES APPARENTÉS

La confusion aiguë.

Le syndrome démentiel.

Les différents troubles du comportement.

Alzheimer :

- Description de la maladie d'Alzheimer,
- Données chiffrées et poids économique - impact sociétal,

Maladies apparentées :

- La démence vasculaire,
- La démence à corps de LEWY,
- La démence compliquant la maladie de Parkinson,
- La dégénérescence lobaire fronto-temporale.

MODULE 02

DISTINGUER LES DIFFÉRENTS TROUBLES ASSOCIÉS À CETTE PATHOLOGIE

Repérage des troubles et des signes d'alerte :

- Troubles de la mémoire,
- Troubles de la désorientation spatio-temporelle,
- Troubles des fonctions exécutives,
- Troubles du langage,
- Troubles des gestes,
- Troubles de la reconnaissance.

MODULE 03

CONNAÎTRE LES FREINS AUX DIAGNOSTICS AINSI QUE LES DIAGNOSTICS DIFFÉRENTIELS

Les différents enjeux du diagnostic.

Stratégie et étapes de la démarche diagnostique.

Démarche diagnostique graduée et diagnostic différentiel.

Rôle du médecin généraliste et des équipes pluriprofessionnelles

MODULE 04

PERFECTIONNER SES CONNAISSANCES SUR LE DIAGNOSTIC, LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT ATTEINT PAR LA MALADIE

Les recommandations scientifiques :

- Recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS),
- Guide du parcours de soins,
- Plan maladies neurodégénératives 2021-2022.

Plan de soin et d'actions adaptés,

- Prise en charge,
- Interventions psycho-neuro-sociales,
- Directives anticipées,
- Accès à la recherche.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

MODULE 04

SUITE

**PERFECTIONNER SES CONNAISSANCES SUR LE DIAGNOSTIC,
LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT ATTEINT PAR LA MALADIE**

Offre de soins existants et parcours :

- Les unités spécifiques Alzheimer, les consultations mémoire,
- Centres Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR),
- Les unités de soins aigus Alzheimer,
- Les unités cognitivo-comportementales (UCC) ,
- L'hôpital de jour « mémoire »,
- Les Pôles d'Activités de Soins Adaptés (PASA),
- Les Unités d'Hébergement Renforcés (UHR),
- Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA),
- Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD),
- La place des hospitalisations de jour dans la prise en soin,
- Les hébergements temporaires,
- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Les mesures de protections juridiques :

- Tutelle,
- Curatelle,
- Sauvegarde de justice

MODULE 05

**CONNAÎTRE LES MODES D'ACTION DES TRAITEMENTS, LES EFFETS SECONDAIRES, LES
PRÉCAUTIONS À PRENDRE, LES RISQUES, L'ADAPTATION DE LA SURVEILLANCE.**

Les différentes classes pharmaceutiques.

- Actions,
- Effets secondaires,
- Surveillance.

Approches, techniques et thérapies non-médicamenteuses - en référence avec : Développement des prescriptions thérapeutiques non-médicamenteuses validées - Haute Autorité de Santé (HAS), 2011.

MODULE 06

S'ADAPTER AUX BESOINS ET AUX ATTENTES SPÉCIFIQUES DES JEUNES PATIENTS

Besoins spécifiques et prise en charge adaptée aux malades jeunes.

Spécificités des malades jeunes.

Prise en charge spécifique.

Quelles structures pour ces patients ?

Impact des troubles sur le quotidien :

- Famille/conjoint/enfants/aidants,
- Vie sociale et professionnelle,
- Vie culturelle et activités,

MODULE 06 - SUITE S'ADAPTER AUX BESOINS ET AUX ATTENTES SPÉCIFIQUES DES JEUNES PATIENTS

Formation des structures et des équipes soignantes :

- Face aux situations problématiques (troubles du comportement, violences),
- Accompagner et soutenir les malades jeunes,
- Animations adaptées.

En référence avec : MA avant 65 ans, « adulte jeune » - Haute Autorité de Santé (HAS). 2018.

MODULE 07 RECONNAÎTRE LES RÔLES DE L'AIDANT ET COMMENT L'AIDER

Le rôle central de l'aidant dans la maladie d'Alzheimer.

Le rôle de l'aidant.

La gestion du deuil blanc.

Les mécanismes de défense face à la maladie.

Accompagner et soutenir l'aidant :

- Accueil/soutien (plateforme répit aidants, halte-répit MJ, cafés aidants, groupes de parole, associations),
- La plateforme territoriale d'appui (PTA),
- Maison des Aînés et des Aidants,
- Accueil permanent.

En référence avec : Stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants - Haute Autorité de Santé (HAS), Octobre 2019.

MODULE 08 DÉVELOPPER UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ PAR LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE SES PRATIQUES

Projet de soin et suivi du patient atteint de la maladie d'Alzheimer.

Prise en charge quotidienne (toilette, repas, lever/coucher, activités de la journée).

Agitation, agressivité, refus de soins : que faire ?

La relation d'aide, la gestion des émotions, la notion de juste distance.

En référence avec : Souffrance des professionnels du monde de la santé : prévenir, repérer, orienter - Haute Autorité de Santé (HAS), 2020

PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP - Aurélie FANINOZ

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.